

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Tel : 04.67.10.42.42

Marché de fournitures

**C.C.T.P.
Cahier des clauses
techniques particulières**

Objet du marché ordinaire :

MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE DE FOURNITURES ET SERVICES
(Article 28 du Code des Marchés Publics et article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
relatif aux marchés publics)

**LOCATION DE COPIEURS et SCANNERS -
MAINTENANCE ET FOURNITURE DE CONSOMMABLES**

Numéro de Marché : 16-03

SOMMAIRE

ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ	3
ARTICLE 2 - SITUATION ACTUELLE	3
2.1. Etat du matériel	3
2.2. . Architecture de la MAIRIE DE JUVIGNAC	3
2.3. Types de travaux d'impression	3
2.4. Volumes d'impression	4
2.5. Types de scans.....	4
2.6. Volumes de scans	4
ARTICLE 3 – DETERMINATION DES BESOINS.....	4
ARTICLE 4 - DEFINITIONS DES PRESTATIONS ET DES SERVICES.....	5
4.1. Consommables	6
4.1.1. Fourniture des consommables	6
4.1.2. Récupération des consommables usagés	6
4.2. Formation	6
ARTICLE 5 - PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	6
ARTICLE 6 - CRITERES DE SELECTION	7
ARTICLE 7 - FICHES TECHNIQUES.....	7
ARTICLE 8 - CONTRAT DE MAINTENANCE.....	8
ARTICLE 9 - DETERMINATION DU PRIX	8
ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES.....	9
ANNEXE 2 - BORDEREAU DE PRIX PROPOSES	27
1. Location annuelle du matériel	27
2. Prix unitaires de maintenance à la copie	27

ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la location, l'installation et la mise en service de copieurs multifonctions numériques, de scanners de bureau recto/verso ainsi que la maintenance sur site et l'assistance de ces équipements incluant la fourniture des consommables.

On entend par copieurs multifonctions numériques des équipements présentant des fonctionnalités d'impression, de copie, de numérisation telles que définies dans le présent cahier des clauses techniques (CCTP).

On entend par scanner de bureau des équipements permettant de numériser les documents à des fins d'archivage électronique (notamment dans le cadre du PES V2)

La solution proposée reposera sur un parc d'équipements neufs, déterminé en fonction des besoins de la ville de Juvignac.

Elle doit s'intégrer dans l'organisation et dans l'environnement technique actuel afin d'assurer la production de documents selon différentes finitions.

ARTICLE 2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - ETAT DU MATERIEL

La MAIRIE DE JUVIGNAC utilise actuellement 15 copieurs, de marque **SHARP** répartis en 5 configurations installés dans différents sites sur la commune

2.2 - ARCHITECTURE

Répartition des machines :

- 4 dans le bâtiment de la Mairie (1 par étage, 1 dans le service comptabilité)
- 1 dans le bâtiment de l'école municipale de musique
- 1 dans le bâtiment du Centre Technique Municipal
- 1 dans le bâtiment du service des sports
- 1 dans le bâtiment de la Police Municipal
- 1 dans le bâtiment de la crèche
- 1 dans le bâtiment du Centre de Loisirs
- 1 dans le bâtiment de la Médiathèque
- 1 dans le bâtiment du Relais Assistants Maternels (RAM)
- 4 dans les bâtiments des 4 écoles (2 élémentaires, 2 maternelles)

Pas de scanner de bureau

2.3 TYPES DE TRAVAUX D'IMPRESSION

Entre autres :

- lettres d'information,
- courriers,
- impressions bureautiques,
- dossiers et rapports de présentation à finition agrafée ou en livret plié/agrafés, ainsi que tous documents internes nécessaires au fonctionnement des services.

2.4 VOLUMES D'IMPRESSION

Volumes moyens relevés sur l'exercice du 1^{er} avril 2015 au 30 mars 2016 (12 mois) :

Emplacement	Référence	Copies N&B	Copies couleur	Total
Mairie - RDC	MX-4112N	54064	35315	89 379
Mairie - 1er Etage	MX-5112N	38249	42914	81 163
Mairie - 2ème Etage	MX-3111U	42935	67771	110 706
Mairie - Compta puis CTM	MX-3111U	15974	8536	24 510
Maternelle Fontcaude	MX-264N	37903	0	37 903
Elémentaire Fontcaude	MX-264N	119665	0	119 665
Maternelle Garrigues	MX-264N	78565	0	78 565
Elémentaire Garrigues	MX-264N	202460	0	202 460
Crèche Le petit prince	MX-M202D	12693	0	12 693
Centre de loisirs	MX-M264N	34074	0	34 074
Ecole de Musique	MX-M202D	11656	0	11 656
Médiathèque	MX-M2600N	4465	2054	6 519
Service des Sports	MX-M202D	5309	0	5 309
Office de Tourisme	MX-3111U	5144	5050	10 194
Police Municipale	MX-M202D	4025	0	4 025
Service Technique puis Compta	MX-M264N	9578	0	9 578

*Travaux réalisés (copies et impressions) sur tous formats (SRA3, A3, A4).

2.5 - TYPES DE SCANS

Entre autres :

- Factures
- Justificatifs
- Titres/mandats
- Courriers
- Compte-rendus

2.6 - VOLUMES DE SCAN

Comptabilité : 4000 / an.

Secrétariat de la Direction Générale des Services : 2500/an

ARTICLE 3 – DÉTERMINATION DES BESOINS

Le prestataire doit proposer un parc d'équipements répondant aux exigences exprimées et correspondant à une utilisation identifiée et adaptée aux besoins et volumes évoqués à l'article 2 et dans les fiches techniques en annexe 1.

La solution proposée est constituée d'équipements neufs, exempts de tout défaut ou vice, susceptibles de nuire à leur aspect et leur emploi et d'un système d'impression permettant l'édition de travaux quelle que soit l'imprimante et sa localisation.

La MAIRIE DE JUVIGNAC souhaite disposer de copieurs de marque unique.

En ce qui concerne les scanners de bureau une solution OCR (Reconnaissance Optique de Caractères) serait appréciée.

Dans le cadre du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et selon l'article 30 I- "***pour les marchés publics de travaux ou de services ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire d'un marché public précédent passé après mise en concurrence. Le premier marché public doit avoir indiqué la possibilité de recourir à cette procédure pour la réalisation de prestations similaires. Sa mise en concurrence doit également avoir pris en compte le montant total envisagé, y compris celui des nouveaux travaux ou services*** ».

A cet effet, la commune de Juvignac souhaite prévoir d'envisager des modifications au présent marché en cours d'exécution, ce compte tenu de la construction du 3^{ème} groupe scolaire NELSON MANDELA actuellement en cours. Prévisionnel de 2 multifonctions de mêmes caractéristiques techniques que ceux de l'école élémentaire de Fontcaude.

Les besoins sur l'évolution du parc de location des copieurs et scanner seront définis par un acte administratif. Dans cette hypothèse, la mise en œuvre de ces modifications sera subordonnée à la seule décision du pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 4 - DÉFINITIONS DES PRESTATIONS ET DES SERVICES

Le présent marché a pour objet la location et la maintenance des systèmes d'impression. Les prestations et les services à proposer :

- location d'un parc de copieurs multifonctions,
- prestations de livraison, d'installation et de mise en œuvre de ce parc,
- maintenance sur site et entretien des matériels pendant la durée du marché ainsi que l'assistance nécessaires au bon fonctionnement de ce parc,
- fourniture des consommables.

Les prestations annexes :

- formation des utilisateurs et du service informatique,
- envoi et reprise des consommables
- centre d'appel téléphonique et/ou plateforme de support technique.

Chaque candidat doit faire connaître ses contraintes techniques et réseau en fournissant un mémoire technique décrivant les logiciels installés, les contrôleurs d'impression ainsi que tous les matériels connectés au réseau de la MAIRIE DE JUVIGNAC.

Les matériels proposés (multifonctions et scanner) devront se connecter à un réseau de type Ethernet 10/100 base T, avec protocole TCP/IP. Ils devront être en capacité de recevoir et imprimer des travaux émanant de tout poste utilisateur connecté à ce réseau. Ils devront s'adapter à des environnements clients de type Windows et Apple et supporter des langages standards d'impression (notamment Post script).

Les agents de la MAIRIE DE JUVIGNAC se connectent actuellement avec un code de service unique pour les tâches de copies et impriment de leur poste client avec ce même code. Il est envisagé de modifier ce procédé pour privilégier la connexion nominative.

Il est impératif que les matériels proposés offrent ce même procédé ainsi que la connexion individuelle.

L'impression ne doit pas se faire directement. Le déblocage de l'impression devra pouvoir se faire par l'utilisation d'un badge individuel.

Parallèlement à l'évolution du parc des moyens d'impressions, la MAIRIE DE JUVIGNAC a pour objectifs de réduire son volume d'impression en utilisant les outils de communication Web (Messagerie, Internet...) et dans un second temps en mettant en œuvre la dématérialisation des documents.

Les matériels proposés devront obligatoirement permettre le scannage de documents et l'envoi direct par email et/ou le stockage sur disque dur (serveurs ou autres).

Les formats de sortie possibles seront de type PDF, PDF A et image.

4.1.CONSOmmABLES

4.1.1.Fourniture des consommables

Définition : cartouches d'encre et agrafes (hormis le papier) nécessaires au bon fonctionnement des équipements, fournis par le titulaire dans le cadre du marché.

Concernant les agrafes, le candidat proposera différentes références, adaptées aux volumes àagrafer. Elles seront fournies sur demande de la MAIRIE DE JUVIGNAC (un stock suffisant sera apprécié).

4.1.2.Récupération des consommables usagés

Le titulaire récupère les cartouches d'encre usagées en vue de leur destruction ou de leur recyclage, dans le respect de l'environnement. Il précise dans sa réponse l'organisation proposée (exemple : périodicité de récupération, lors de visites préventives ou autres, traçabilité, ...).

4.2.FORMATION

Le candidat inclut dans son offre un plan de formation des utilisateurs. Ce plan consiste en une démonstration de fonctionnement de toutes les options et fonctionnalités et plus précisément :

- l'utilisation par les agents de la MAIRIE DE JUVIGNAC ainsi que le service informatique, des équipements fournis : fonctionnalités du matériel, opérations de manutention courantes (remplacement des consommables, résolution du bourrage de documents originaux ou imprimés...), principaux problèmes qu'ils peuvent potentiellement rencontrer dans l'utilisation des équipements, et la conduite à tenir.
- l'administration et la gestion par le service informatique, du système logiciel de gestion centralisée des équipements multifonctions.

ARTICLE 5 - PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La MAIRIE DE JUVIGNAC, sensible à l'impact environnemental de la solution proposée, attache une importance particulière quant à :

- la consommation d'énergie, le niveau sonore, les écolabels... des équipements,
- la collecte et recyclage des pièces de rechange et déchets produits,
- la récupération ou réutilisation des emballages...

Le candidat doit apporter une réponse précise sur ses engagements et démarches en faveur de la protection de l'environnement.

Un programme, une charte de recyclage des cartouches sans la moindre mise en décharge des déchets sera valorisée dans le cadre des critères environnementaux.

ARTICLE 6 - CRITERES DE SÉLECTION

Suite la remise des offres, dans les délais et conditions détaillés à l'article 9 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de demander aux candidats de préciser leur offre.

LE POUVOIR ADJUDICATEUR SE RESERVE LA POSSIBILITE DE NEGOCIER AVEC LES SOUMISSIONNAIRES.

Toutes les informations fournies par le candidat à l'appui de son offre prendront valeur contractuelle s'il est retenu.

Conformément aux articles 59 et 62 du décret 2016-360 du 25 mars 2016, l'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie en fonction des critères de jugement énoncés comme suit :

✓ QUALITES TECHNIQUES/CONFORMITE AU CCTP <i>(Performances et caractéristiques techniques des équipements, Qualité et organisation de la maintenance – Références)</i>	30 %
✓ PRIX (2 sous critères)	60 %
✓ ENGAGEMENT ET DEMARCHES ENVIRONNEMENTAUX	10 %

ARTICLE 7 - FICHES TECHNIQUES

Ces fiches, disponibles en **annexe 1**, sont conçues pour déterminer de façon exhaustive les fonctionnalités et capacités des copieurs proposés et du scanner de bureau.

- Bâtiment de la Mairie (3 multifonctions) : fiches techniques n°1 et 2.
- Bâtiments Centre Technique Municipal, Crèche, Médiathèque, Centre de Loisirs : fiche technique n°3.
- Bâtiments Ecole Municipale de Musique, Service des Sports, Police Municipale, Relais Assistants Maternels (RAM : fiche technique n°4.
- Bâtiment Ecole Elémentaire des Garrigues: fiche technique n°5.
- Bâtiment Ecole Elémentaire de Fontcaude : fiche technique n°6
- Bâtiment Ecole Maternelle des Garrigues : fiche technique n°7
- Bâtiment Ecole Maternelle de Fontcaude : fiche technique n°8
- Scanner de bureau pour le service comptabilité à la mairie: fiche technique n°9
- Scanner de bureau pour le secrétariat de la direction générale des services : fiche technique n°9.

Les candidats doivent fournir un document permettant l'analyse des caractéristiques techniques du matériel proposé ainsi qu'un bref mémoire décrivant l'organisation et l'action du service après-vente en cas de pannes, appuyé par des références.

ARTICLE 8 - CONTRAT DE MAINTENANCE

- Le contrat de maintenance est l'accessoire du contrat de location. Il suit la même durée. Il inclut le coût des visites de maintenance préventive et curative (pièces détachées, main d'œuvre, matériel, déplacement), les consommables (agrafes comprises), la livraison et la mise en place du matériel et son enlèvement à l'expiration du contrat.
- Les interventions pour dépannage doivent être réalisées obligatoirement **dans un délai maximum de 4 heures ouvrées suivant l'appel téléphonique de la MAIRIE DE JUVIGNAC ou ouverture de ticket sur une plateforme** du titulaire.
- Un livret de suivi de chaque machine doit être complété par le technicien lors de ses interventions.
- Les interventions doivent être réalisées pendant les heures ouvrables de la MAIRIE DE JUVIGNAC, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. La maintenance préventive sur site doit couvrir toutes les opérations de vérification, contrôle, test, réglage, entretien courant et remplacement des pièces d'usure courante.
- Le soumissionnaire s'engage à fournir un matériel de remplacement **dans les 48 heures suivant une panne constatée lors de l'intervention et plaçant l'appareil hors d'usage.**

ARTICLE 9 - DÉTERMINATION DU PRIX

Le titulaire calculera un prix à la copie (avec relevé compteurs trimestriel), au réel de la consommation, sans engagement de volume et proscritra toute proposition au forfait.

Pour cela il se basera sur les consommations de l'année n-1 fournies au présent cahier des charges.

Un tarif dégressif sera apprécié selon le volume d'impression de l'année écoulée.

Les prix sont exprimés en euros.

Ils sont fermes et non révisables pendant la durée de marché.

Le bordereau des prix (**annexe 2**), à compléter par le candidat, devra faire apparaître les données contractuelles suivantes :

1. **La location du matériel**, à prix annuel et forfaitaire, de chacun des appareils, avec le total général en euros H.T et T.T.C. Ce prix comprend la mise à disposition des appareils, l'installation sur site, leur connexion au réseau, la formation ainsi que leur enlèvement au terme du contrat.
2. **Les prix unitaires de maintenance** à la copie pour les multifonctions :
 - un prix à la copie A4 noir et blanc
 - un prix à la copie A4 couleur (selon le type de copieur)
 - un prix à la copie A3 noir et blanc
 - un prix à la copie A3 couleur (selon le type de copieur)

ANNEXE 1 – FICHES TECHNIQUES

- Fiche d'analyse technique n°1
- Fiche d'analyse technique n°2
- Fiche d'analyse technique n°3
- Fiche d'analyse technique n°4
- Fiche d'analyse technique n°5
- Fiche d'analyse technique n°6
- Fiche d'analyse technique n°7
- Fiche d'analyse technique n°8
- Fiche d'analyse technique n°9

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°1 – page 1/2

(à remplir par le candidat)

LOCATION ET MAINTENANCE DE MULTIFONCTIONS NOIR ET BLANC /COULEUR A3 + FAX

Localisation : Bâtiment MAIRIE (2^{ème} étage) - Allées de l'Europe

Nombre : 1

Caractéristiques générales	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Type	Multifonction Noir et Blanc / couleur A3	
- Référence		
Volume d'impression	11 000 pages noir et blanc / trimestre 117 000 pages couleur / trimestre	
- Résolution d'impression minimale -maximum	Minimum 600 x 600 ppp	
- Vitesse d'impression minimale N/B	50 ppm	
- Disque dur - capacité	Préciser	
Fonction fax	Oui	
Fonction numérisation du système	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Scanner	A5 à A3	
- Vitesse scanner noir et blanc A4	80 ppm	
- Vitesse scanner couleur A4	50 ppm	
- Chargeur de documents	100 feuilles minimum	
- Recto-verso 1 seul passage	Automatique	
- Format maxi des originaux	A3	
- Format mini des originaux	A5	
- Zoom	25 à 400 %	
- Résolution de numérisation	600 x 600 ppp	
- Vitesse de numérisation recto/verso	Préciser	
- Numérisation possible pendant l'impression	Oui/Non	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°1 – page 2/2

Alimentation papier	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Magasins d'alimentation	3 magasins capacité totale de 1500 feuilles	
- Permutation automatique d'un magasin à l'autre sans arrêt machine	Oui	
- Grammage papier magasins simples	64 à 250 gr/m ²	
- Format papier magasins simples	A5, A4, A3,	
- Passe-copies (ou bypass)	100 feuilles jusqu'au 250 gr/m ²	
- Résolution d'impression	Minimum 600 x 600 ppp / Maximum 1200 x 1200 ppp	
- Zone d'impression	315 x 480 mm	
- Impression recto/verso automatique	Jusqu'à 300 gr	

Connexion réseau par contrôleur	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Mémoire	Préciser	
- Disque dur	Préciser	
- Carte réseau	Ethernet 10/100/1000 base T	
- Ports USB	Pour exploitation hors ligne des fichiers	
- Connecteur	RJ45	
- Protocole	TCP/IP	
- Traitement des formats de données	Adobe PostScript 3. PDF. TIFF, PCI 5 , JPEG	
- Pilote d'impression	Type à définir	
- Files d'impression multiples	Préciser les fonctions	
- Impression depuis USB	Oui / Non	

Fonction de numérisation	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Numérisation vers Réseau	Oui	
Courier électronique	Oui	
Dossier SMB/FTP	Oui	
PDF, PDF A, JPEG, TIFF	Oui	

Critères environnementaux et émission sonore	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Emission d'ozone	A préciser	
- Type toner	Joindre fiche de composition	
- Emission sonore	En dba	
- Respect des normes environnementales	Joindre fiche de conformité	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°2 – page 1/2

(à remplir par le candidat)

LOCATION ET MAINTENANCE DE MULTIFONCTIONS NOIR ET BLANC /COULEUR A3

Localisation : Bâtiment MAIRIE (Rez de chaussée, 1^{er} étage) - Allées de l'Europe

Nombre : 2

Caractéristiques générales	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Type	Multifonction Noir et Blanc / couleur A3	
- Référence		
Volume d'impression	12 000 pages noir et blanc / trimestre 10 000 pages couleur / trimestre	
- Résolution d'impression minimale -maximum	Minimum 600 x 600 ppp	
- Vitesse d'impression minimale N/B	50 ppm	
- Disque dur - capacité	Préciser	
Fonction numérisation du système	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Scanner	A5 à A3	
- Vitesse scanner noir et blanc A4	80 ppm	
- Vitesse scanner couleur A4	50 ppm	
- Chargeur de documents	100 feuilles minimum	
- Recto-verso 1 seul passage	Automatique	
- Format maxi des originaux	A3	
- Format mini des originaux	A5	
- Zoom	25 à 400 %	
- Résolution de numérisation	600 x 600 ppp	
- Vitesse de numérisation recto/verso	Préciser	
- Numérisation possible pendant l'impression	Oui/Non	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°2 – page 2/2

Alimentation papier	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Magasins d'alimentation	3 magasins capacité totale de 1500 feuilles	
- Permutation automatique d'un magasin à l'autre sans arrêt machine	Oui	
- Grammage papier magasins simples	64 à 250 gr/m ²	
- Format papier magasins simples	A5, A4, A3,	
- Passe-copies (ou bypass)	100 feuilles jusqu'au 250 gr/m ²	
- Résolution d'impression	Minimum 600 x 600 ppp / Maximum 1200 x 1200 ppp	
- Zone d'impression	315 x 480 mm	
- Impression recto/verso automatique	Jusqu'à 300 gr	

Connexion réseau par contrôleur	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Mémoire	Préciser	
- Disque dur	Préciser	
- Carte réseau	Ethernet 10/100/1000 base T	
- Ports USB	Pour exploitation hors ligne des fichiers	
- Connecteur	RJ45	
- Protocole	TCP/IP	
- Traitement des formats de données	Adobe PostScript 3. PDF. TIFF, PCI 5 , JPEG	
- Pilote d'impression	Type à définir	
- Files d'impression multiples	Préciser les fonctions	
- Impression depuis USB	Oui / Non	

Fonction de numérisation	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Numérisation vers Réseau	Oui	
Courier électronique	Oui	
Dossier SMB/FTP	Oui	
PDF, PDF A, JPEG, TIFF	Oui	

Critères environnementaux et émission sonore	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Emission d'ozone	A préciser	
- Type toner	Joindre fiche de composition	
- Emission sonore	En dba	
- Respect des normes environnementales	Joindre fiche de conformité	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°3 – page 1/2

(à remplir par le candidat)

LOCATION ET MAINTENANCE DE COPIEURS NOIR ET BLANC /COULEUR A3

Localisation : Bâtiment Centre Technique Municipal - Chemin de la Plaine, Médiathèque - rue du Pompidou, Crèche - Chemin du Grand Chêne Blanc, Centre de Loisirs - Chemin du Grand Chêne Blanc

Nombre : 4

Caractéristiques générales	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Type	Multifonction Noir et Blanc / couleur A3	
- Référence		
Volume d'impression	4 000 pages noir et blanc / trimestre 2000 pages couleur / trimestre	
- Résolution d'impression minimale -maximum	Minimum 600 x 600 ppp	
- Vitesse d'impression minimale N/B	30 ppm	
- Disque dur - capacité	Préciser	
Fonction numérisation du système	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Scanner	A5 à A3	
- Vitesse scanner noir et blanc A4	80 ppm	
- Vitesse scanner couleur A4	50 ppm	
- Chargeur de documents	100 feuilles minimum	
- Recto-verso 1 seul passage	Automatique	
- Format maxi des originaux	A3	
- Format mini des originaux	A5	
- Zoom	25 à 400 %	
- Résolution de numérisation	600 x 600 ppp	
- Vitesse de numérisation recto/verso	Préciser	
- Numérisation possible pendant l'impression	Oui/Non	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°3 – page 2/2

Alimentation papier	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Magasins d'alimentation	3 magasins capacité totale de 1500 feuilles	
- Permutation automatique d'un magasin à l'autre sans arrêt machine	Oui	
- Grammage papier magasins simples	64 à 250 gr/m ²	
- Format papier magasins simples	A5, A4, A3,	
- Passe-copies (ou bypass)	100 feuilles jusqu'au 250 gr/m ²	
- Résolution d'impression	Minimum 600 x 600 ppp / Maximum 1200 x 1200 ppp	
- Zone d'impression	315 x 480 mm	
- Impression recto/verso automatique	Jusqu'à 300 gr	

Connexion réseau par contrôleur	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Mémoire	Préciser	
- Disque dur	Préciser	
- Carte réseau	Ethernet 10/100/1000 base T	
- Ports USB	Pour exploitation hors ligne des fichiers	
- Connecteur	RJ45	
- Protocole	TCP/IP	
- Traitement des formats de données	Adobe PostScript 3. PDF. TIFF, PCI 5 , JPEG	
- Pilote d'impression	Type à définir	
- Files d'impression multiples	Préciser les fonctions	
- Impression depuis USB	Oui / Non	

Fonction de numérisation	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Numérisation vers Réseau	Oui	
Courier électronique	Oui	
Dossier SMB/FTP	Oui	
PDF, PDF A, JPEG, TIFF	Oui	

Critères environnementaux et émission sonore	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Emission d'ozone	A préciser	
- Type toner	Joindre fiche de composition	
- Emission sonore	En dba	
- Respect des normes environnementales	Joindre fiche de conformité	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°4 – page 1/2

(à remplir par le candidat)

LOCATION ET MAINTENANCE DE COPIEURS NOIR ET BLANC /COULEUR A3

Localisation : Bâtiment Ecole Municipale de Musique - Rue du Marquis Saint Maurice, Service des Sports- Salle Lionel de Brunelis, Police Municipale - Place du Soleil, Relais Assistants Maternels (RAM) - Chemin du Grand Chêne Blanc

Nombre : 4

Caractéristiques générales	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Type	Multifonction Noir et Blanc / couleur A4	
- Référence		
Volume d'impression	6 000 pages noir et blanc / trimestre Pas d'impressions couleur	
- Résolution d'impression minimale -maximum	Minimum 600 x 600 ppp	
- Vitesse d'impression minimale N/B	30 ppm	
- Disque dur - capacité	Préciser	
Fonction numérisation du système	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Scanner	A5 à A4	
- Chargeur de documents	50 feuilles minimum	
- Recto-verso 1 seul passage	Automatique	
- Format maxi des originaux	A4	
- Format mini des originaux	A5	
- Zoom	25 à 400 %	
- Résolution de numérisation	600 x 600 ppp	
- Vitesse de numérisation recto/verso	Préciser	
- Numérisation possible pendant l'impression	Oui/Non	
Alimentation papier	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Magasins d'alimentation	1 magasin capacité totale de 500 feuilles	
- Permutation automatique d'un magasin à l'autre sans arrêt machine	Oui	
- Format papier magasins simples	A5, A4	
- Résolution d'impression	Minimum 600 x 600 ppp / Maximum 1200 x 1200 ppp	
- Impression recto/verso automatique	Oui/non	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°4 – page 2/2

Connexion réseau par contrôleur	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Mémoire	Préciser	
- Disque dur	Préciser	
- Carte réseau	Ethernet 10/100/1000 base T	
- Ports USB	Pour exploitation hors ligne des fichiers	
- Connecteur	RJ45	
- Protocole	TCP/IP	
- Traitement des formats de données	Adobe PostScript 3. PDF. TIFF, PCI 5 , JPEG	
- Pilote d'impression	Type à définir	
- Files d'impression multiples	Préciser les fonctions	
- Impression depuis USB	Oui / Non	

Fonction de numérisation	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Numérisation vers Réseau	Oui	
Courier électronique	Oui	
Dossier SMB/FTP	Oui	
PDF, PDF A, JPEG, TIFF	Oui	

Critères environnementaux et émission sonore	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Emission d'ozone	A préciser	
- Type toner	Joindre fiche de composition	
- Emission sonore	En dba	
- Respect des normes environnementales	Joindre fiche de conformité	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°5 – page 1/2

(à remplir par le candidat)

LOCATION ET MAINTENANCE DE COPIEURS NOIR ET BLANC A3

Localisation : Bâtiment Ecoles Elémentaire des Garrigues - Allées de l'Europe

Nombre : 1

Caractéristiques générales	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Type	Multifonction Noir et Blanc A3	
- Référence		
Volume d'impression	50 000 pages noir et blanc / trimestre Pas d'impressions couleur	
- Résolution d'impression minimale -maximum	Minimum 600 x 600 ppp Maximum 1200x1200 ppp	
- Vitesse d'impression minimale N/B	50 ppm	
- Disque dur - capacité	Préciser	
Fonction numérisation du système	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Scanner	A5 à A3	
- Chargeur de documents	50 feuilles minimum	
- Recto-verso 1 seul passage	Automatique	
- Format maxi des originaux	A4	
- Format mini des originaux	A5	
- Zoom	25 à 400 %	
- Résolution de numérisation	600 x 600 ppp	
- Vitesse de numérisation recto/verso	Préciser	
- Numérisation possible pendant l'impression	Oui/Non	
Alimentation papier	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Magasins d'alimentation	3 magasins capacité totale de 1 500 feuilles	
- Permutation automatique d'un magasin à l'autre sans arrêt machine	Oui	
- Format papier magasins simples	A5, A4	
- Résolution d'impression	Minimum 600 x 600 ppp / Maximum 1200 x 1200 ppp	
- Impression recto/verso automatique	Oui/non	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°5 – page 2/2

Connexion réseau par contrôleur	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Mémoire	Préciser	
- Disque dur	Préciser	
- Carte réseau	Ethernet 10/100/1000 base T	
- Ports USB	Pour exploitation hors ligne des fichiers	
- Connecteur	RJ45	
- Protocole	TCP/IP	
- Traitement des formats de données	Adobe PostScript 3. PDF. TIFF, PCI 5 , JPEG	
- Pilote d'impression	Type à définir	
- Files d'impression multiples	Préciser les fonctions	
- Impression depuis USB	Oui / Non	

Fonction de numérisation	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Numérisation vers Réseau	Oui	
Courier électronique	Oui	
Dossier SMB/FTP	Oui	
PDF, PDF A, JPEG, TIFF	Oui	

Critères environnementaux et émission sonore	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Emission d'ozone	A préciser	
- Type toner	Joindre fiche de composition	
- Emission sonore	En dba	
- Respect des normes environnementales	Joindre fiche de conformité	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°6 – page 1/2

(à remplir par le candidat)

LOCATION ET MAINTENANCE DE COPIEURS NOIR ET BLANC A3

Localisation : Bâtiment Ecoles Elémentaire de Fontcaude - Rue de la Calade

Nombre : 1

Caractéristiques générales	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Type	Multifonction Noir et Blanc A3	
- Référence		
Volume d'impression	30 000 pages noir et blanc / trimestre Pas d'impressions couleur	
- Résolution d'impression minimale -maximum	Minimum 600 x 600 ppp Maximum 1200x1200 ppp	
- Vitesse d'impression minimale N/B	30 ppm	
- Disque dur - capacité	Préciser	
Fonction numérisation du système	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Scanner	A5 à A3	
- Chargeur de documents	50 feuilles minimum	
- Recto-verso 1 seul passage	Automatique	
- Format maxi des originaux	A4	
- Format mini des originaux	A5	
- Zoom	25 à 400 %	
- Résolution de numérisation	600 x 600 ppp	
- Vitesse de numérisation recto/verso	Préciser	
- Numérisation possible pendant l'impression	Oui/Non	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°6 – page 2/2

Alimentation papier	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Magasins d'alimentation	2 magasins capacité totale de 1 000 feuilles	
- Permutation automatique d'un magasin à l'autre sans arrêt machine	Oui	
- Format papier magasins simples	A5, A4	
- Résolution d'impression	Minimum 600 x 600 ppp / Maximum 1200 x 1200 ppp	
- Impression recto/verso automatique	Oui/non	

Connexion réseau par contrôleur	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Mémoire	Préciser	
- Disque dur	Préciser	
- Carte réseau	Ethernet 10/100/1000 base T	
- Ports USB	Pour exploitation hors ligne des fichiers	
- Connecteur	RJ45	
- Protocole	TCP/IP	
- Traitement des formats de données	Adobe PostScript 3. PDF. TIFF, PCI 5 , JPEG	
- Pilote d'impression	Type à définir	
- Files d'impression multiples	Préciser les fonctions	
- Impression depuis USB	Oui / Non	

Fonction de numérisation	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Numérisation vers Réseau	Oui	
Courier électronique	Oui	
Dossier SMB/FTP	Oui	
PDF, PDF A, JPEG, TIFF	Oui	

Critères environnementaux et émission sonore	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Emission d'ozone	A préciser	
- Type toner	Joindre fiche de composition	
- Emission sonore	En dba	
- Respect des normes environnementales	Joindre fiche de conformité	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°7 – page 1/2

(à remplir par le candidat)

LOCATION ET MAINTENANCE DE COPIEURS NOIR ET BLANC A3

Localisation : Bâtiment Ecoles Maternelle des Garrigues - Allées de l'Europe

Nombre : 1

Caractéristiques générales	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Type	Multifonction Noir et Blanc A3	
- Référence		
Volume d'impression	20 000 pages noir et blanc / trimestre Pas d'impressions couleur	
- Résolution d'impression minimale -maximum	Minimum 600 x 600 ppp Maximum 1200x1200 ppp	
- Vitesse d'impression minimale N/B	30 ppm	
- Disque dur - capacité	Préciser	
Fonction numérisation du système	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Scanner	A5 à A3	
- Chargeur de documents	50 feuilles minimum	
- Recto-verso 1 seul passage	Automatique	
- Format maxi des originaux	A4	
- Format mini des originaux	A5	
- Zoom	25 à 400 %	
- Résolution de numérisation	600 x 600 ppp	
- Vitesse de numérisation recto/verso	Préciser	
- Numérisation possible pendant l'impression	Oui/Non	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°7 – page 2/2

Alimentation papier	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Magasins d'alimentation	2 magasins capacité totale de 1 000 feuilles	
- Permutation automatique d'un magasin à l'autre sans arrêt machine	Oui	
- Format papier magasins simples	A5, A4	
- Résolution d'impression	Minimum 600 x 600 ppp / Maximum 1200 x 1200 ppp	
- Impression recto/verso automatique	Oui/non	

Connexion réseau par contrôleur	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Mémoire	Préciser	
- Disque dur	Préciser	
- Carte réseau	Ethernet 10/100/1000 base T	
- Ports USB	Pour exploitation hors ligne des fichiers	
- Connecteur	RJ45	
- Protocole	TCP/IP	
- Traitement des formats de données	Adobe PostScript 3. PDF. TIFF, PCI 5 , JPEG	
- Pilote d'impression	Type à définir	
- Files d'impression multiples	Préciser les fonctions	
- Impression depuis USB	Oui / Non	

Fonction de numérisation	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Numérisation vers Réseau	Oui	
Courier électronique	Oui	
Dossier SMB/FTP	Oui	
PDF, PDF A, JPEG, TIFF	Oui	

Critères environnementaux et émission sonore	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Emission d'ozone	A préciser	
- Type toner	Joindre fiche de composition	
- Emission sonore	En dba	
- Respect des normes environnementales	Joindre fiche de conformité	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°8 – page 1/2

(à remplir par le candidat)

LOCATION ET MAINTENANCE DE COPIEURS NOIR ET BLANC A3

Localisation : Bâtiment Ecole Maternelle de Fontcaude - Rue de la Calade

Nombre : 1

Caractéristiques générales	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Type	Multifonction Noir et Blanc A3	
- Référence		
Volume d'impression	10 000 pages noir et blanc / trimestre Pas d'impressions couleur	
- Résolution d'impression minimale -maximum	Minimum 600 x 600 ppp	
- Vitesse d'impression minimale N/B	30 ppm	
- Disque dur - capacité	Préciser	
Fonction numérisation du système	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Scanner	A5 à A3	
- Chargeur de documents	50 feuilles minimum	
- Recto-verso 1 seul passage	Automatique	
- Format maxi des originaux	A4	
- Format mini des originaux	A5	
- Zoom	25 à 400 %	
- Résolution de numérisation	600 x 600 ppp	
- Vitesse de numérisation recto/verso	Préciser	
- Numérisation possible pendant l'impression	Oui/Non	
Alimentation papier	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Magasins d'alimentation	2 magasins capacité totale de 1 000 feuilles	
- Permutation automatique d'un magasin à l'autre sans	Oui	
- Format papier magasins simples	A5, A4	
- Résolution d'impression	Minimum 600 x 600 ppp / Maximum 1200 x 1200 ppp	
- Impression recto/verso automatique	Oui/non	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°8 – page 2/2

Connexion réseau par contrôleur	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Mémoire	Préciser	
- Disque dur	Préciser	
- Carte réseau	Ethernet 10/100/1000 base T	
- Ports USB	Pour exploitation hors ligne des fichiers	
- Connecteur	RJ45	
- Protocole	TCP/IP	
- Traitement des formats de données	Adobe PostScript 3. PDF. TIFF, PCI 5 , JPEG	
- Pilote d'impression	Type à définir	
- Files d'impression multiples	Préciser les fonctions	
- Impression depuis USB	Oui / Non	

Fonction de numérisation	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
Numérisation vers Réseau	Oui	
Courier électronique	Oui	
Dossier SMB/FTP	Oui	
PDF, PDF A, JPEG, TIFF	Oui	

Critères environnementaux et émission sonore	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Emission d'ozone	A préciser	
- Type toner	Joindre fiche de composition	
- Emission sonore	En dba	
- Respect des normes environnementales	Joindre fiche de conformité	

FICHE D'ANALYSE TECHNIQUE N°9 – page 1/1

(à remplir par le candidat)

LOCATION ET MAINTENANCE D'UN SCANNER DE BUREAU A4

Localisation : MAIRIE - Allées de l'Europe

Nombre : 2

Caractéristiques générales	Exigences minimales du C.C.T.P.	Renseignements à apporter par le candidat
- Type	Scanner A4	
- Référence		
Volume de scan	4000 / an	
- Recto-verso	oui	
- Résolution de numérisation minimale	100 x 100 ppp	
- Vitesse de numérisation recto/verso	Préciser	
Chargeur de document	Oui	

LIEU DE LIVRAISON

Les matériels sont livrés selon l'implantation et descriptifs des fiches techniques, sachant que l'administration peut demander un changement de lieu de livraison sur les bâtiments publics du territoire communal sans supplément de prix des prestations.

Toutefois une visite sur place en amont sera à prévoir afin que le titulaire puisse prévoir le matériel adapté.

ANNEXE 2 - BORDEREAU DE PRIX PROPOSÉS

1. LOCATION ANNUELLE DU MATERIEL

Copieur (modèle)	Implantation	Loyer annuel en € HT	Loyer annuel en € TTC
	MAIRIE		
	MAIRIE		
	MAIRIE		
	MEDIATHEQUE		
	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL		
	CRECHE		
	CENTRE DE LOISIRS		
	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE		
	SERVICE DES SPORTS		
	POLICE MUNICIPALE		
	RELAIS ASSISTANTS MATERNELS		
	ECOLE ELEMENTAIRE GARRIGUES		
	ECOLE MATERNELLE GARRIGUES		
	ECOLE ELEMENTAIRE FONTCAUDE		
	ECOLE MATERNELLE FONTCAUDE		
	SCANNER SECRETARIAT DGS		
	SCANNER COMPTABILITE		

2. PRIX UNITAIRES DE MAINTENANCE A LA COPIE

		Prix à la page en € HT
A 4	Copie noir et blanc	
A 4	Copie couleur	
A 3	Copie noir et blanc	
A 3	Copie couleur	
Précisez le coût scan		

CES PRIX INCLUENT TOUS LES CONSOMMABLES PROPRES A CHAQUE MATERIEL.

Fait à Le

Le Titulaire
(Signature et cachet)*

*signature précédée de la mention « ***Lu et approuvé*** »